



Pully, le 18 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pully : Votation communale du 27 septembre 2020 Face à la crise économique, NON à la hausse d'impôt 2020 !

Le comité de l'UDC Pully dit NON au relèvement du taux du coefficient de l'impôt communal pullièran à 63% de l'impôt cantonal de base. Ce rejet fait suite à la crise économique du COVID-19 et au mauvais compromis conclu entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV) à propos de la répartition de la facture sociale vaudoise.

Il y a bientôt une année, le groupe UDC au Conseil communal de Pully a décidé de soutenir, à contre-cœur, le relèvement du taux du coefficient de l'impôt communal pullièran à 63% de l'impôt cantonal de base. Ce relèvement avait été proposé par la Municipalité PLR-PS et il était soutenu par pratiquement tous les partis représentés au Conseil communal.

Ce soutien du groupe UDC se justifiait alors, car la situation économique était bonne et la marge de manoeuvre budgétaire de la Ville de Pully dépendait d'une nouvelle répartition de la facture sociale vaudoise, entre canton et communes.

La situation en septembre 2020, près d'une année après ce vote du Conseil communal, est marquée, à la fois, par la crise économique du COVID-19 et un mauvais compromis conclu entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV) à propos de la répartition de la facture sociale vaudoise, compromis d'ailleurs rejeté par la Municipalité de Pully.

Par conséquent, le comité de l'UDC Pully appelle à voter NON à la hausse d'impôt communal 2020, le 27 septembre prochain.

Pour la suite, le comité de l'UDC Pully compte sur une prise de conscience par rapport à l'urgence économique. Il appelle en ce sens la Municipalité de Pully à prendre en compte la motion du conseiller communal UDC P. Eperon « Faire face à la récession », motion soumise à une commission du Conseil communal suite au vote de ce dernier lors de sa séance du 24 juin 2020.

Pour plus de renseignements :

Lena Lio, présidente de l'UDC Pully,
ancienne députée au Grand Conseil, conseillère communale

079 894 99 09